

Communiqué Commission Exécutive

La commission exécutive UNSA-IESSA a pris acte de la V0 protocolaire. Cette version est inacceptable en l'état. La CE rappelle son attachement à la DGAC unie dans la fonction publique d'état.

La CE rappelle et réaffirme que les IESSA, contrairement à ce que la V0 sous-entend, font largement leurs heures et génèrent même pour le bon fonctionnement des services, des milliers de jours de récupération. Cet effort considérable est actuellement dissimulé et non reconnu par l'administration.

La CE rappelle que cet état de fait est la conséquence de la gestion RH calamiteuse de la DSN et des protocoles 2010 et 2013 qui ont sabordé le recrutement IESSA.

Bien que le protocole 2016 ait permis d'atténuer la baisse des effectifs, l'accélération des départs à la retraite nécessite de soutenir et d'amplifier le volume de recrutement IESSA. La CE revendique de renforcer les moyens de l'ENAC et d'augmenter le flux de recrutement à un minimum de 68/an.

En attendant l'effet de ces recrutements, le protocole devra reconnaître, encadrer et compenser les efforts supplémentaires qu'effectuent déjà les IESSA (nuits, grande amplitude horaire, extension et dépassement d'horaires officiels), et ce sans recours à l'astreinte et sans modification des cycles de travail.

La commission exécutive met en garde l'administration contre toutes tentatives de passage en force basé sur des interprétations partiales et incorrectes de la réglementation.